

**PROVINCE DE QUÉBEC  
MRC BEAUCE-CENTRE  
VILLE DE SAINT-JOSEPH-DE-BEAUCE**

**Séance extraordinaire du 27 avril 2026**

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil de la Ville de Saint-Joseph-de-Beauce, tenue au lieu ordinaire des séances du conseil, à l'hôtel de ville, au 843, avenue du Palais, à Saint-Joseph-de-Beauce, **27 avril 2026 à 18 h.**

Sont présents :

M. Samuel Doyon  
Mme Hélène St-Hilaire  
M. Éric Blanchette-Ouellet  
M. Normand Boutin

Est / sont absents :

Mme Dany Vaillancourt  
M. Pierre-Olivier Boivin

Formant quorum sous la présidence de monsieur Gaston Vachon, maire.

Sont également présents : Le directeur général, monsieur Jonathan Paquet et madame Nancy Giguère, greffière.

**1 - OUVERTURE DE LA SÉANCE**

Après vérification du quorum, monsieur le maire Gaston Vachon déclare ouverte la séance extraordinaire du 27 avril 2026.

**2026-04-119**

**2 - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

L'avis de convocation de la présente séance est déposé ainsi que les documents attestant de la signification dudit avis et tous les membres du conseil confirment en avoir reçu une copie.

Il est proposé par Mme Hélène St-Hilaire et il est résolu :

D'approuver le présent ordre du jour tel que présenté.

Adoptée à l'unanimité des conseillères et conseillers présents

- 1 - OUVERTURE DE LA SÉANCE**
- 2 - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**
- 3 - POINT DE DISCUSSION**
  - 3.1 - Fin d'emploi d'un employé**
- 4 - PÉRIODE DE QUESTIONS**
- 5 - LEVÉE DE LA SÉANCE**

**3 - POINT DE DISCUSSION**

**2026-04-120**

**3.1 - Fin d'emploi d'un employé**

Il est proposé par M. Samuel Doyon et il est résolu :

Que la Ville de Saint-Joseph-de-Beauce mette fin à l'emploi de l'employé n° 30-59, et ce, à la date de réception de l'avis de fin d'emploi transmis à celui-ci.

Adoptée à l'unanimité des conseillères et conseillers présents

#### **4 - PÉRIODE DE QUESTIONS**

Aucun contribuable ne s'est prévalu de la période de questions. Aucune question n'a été répondue par le conseil municipal

**2026-04-121**

#### **5 - LEVÉE DE LA SÉANCE**

Tous les points prévus à l'ordre du jour ayant été traités, il est proposé par M. Normand Boutin que la séance soit levée. Il est 18 h 01.

Adoptée à l'unanimité des conseillères et conseillers présents

*Je, Gaston Vachon, maire, ai approuvé toutes et chacune des résolutions contenues au présent procès-verbal, n'ayant pas avisé la greffière de mon refus de les approuver conformément à l'article 53 L.C.V.*

---

Nancy Giguère, greffière

---

Gaston Vachon, maire